

le portfolio

par **MARTHE SANSREGRET**

conseillère andragogique
Collège John Abbott

Les adultes qui, tout au long de leur vie, ont vécu une variété d'expériences, désirent de plus en plus voir reconnaître les apprentissages qui découlent de ces expériences. Ils souhaitent ardemment que cette reconnaissance devienne officielle, afin de pouvoir l'utiliser lors d'une demande d'admission dans des cours et programmes de formation et aussi lors d'un retour à l'emploi, d'une demande de promotion ou d'un recyclage.

C'est ainsi qu'aux États-Unis plusieurs universités et collèges* se servent maintenant de la méthode du développement d'un portfolio comme moyen par excellence d'inventorier et d'évaluer les apprentissages réalisés en dehors du milieu traditionnel de formation.

Définitions du portfolio

Selon Rydell et Irwin (1982) un portfolio est un document tangible qui contient les informations suivantes :

- un exposé des objectifs personnels et éducatifs d'un individu ;
- un exposé clair des connaissances et habiletés acquises en dehors du collège pour lesquelles une personne désire obtenir des crédits académiques ;
- une évidence du désir d'apprendre qu'a une personne.

* Il existe aux États-Unis des collèges dits de deux ans et de quatre ans. Les collèges de quatre ans dispensent une formation de premier cycle.

Knapp et Gardiner (1981) parlent du portfolio comme d'un « processus appliqué » par lequel les expériences sont traduites en exposés d'apprentissages qui à leur tour servent à informer, à démontrer et à évaluer pour fins de reconnaissance académique.

Selon les institutions, le portfolio peut varier sensiblement dans sa présentation, mais il demeure toujours un document comprenant un ensemble de pièces qui prouvent la compétence d'une personne en rapport avec des cours et programmes et/ou emplois précis (Sansregret, 1983).

Nature des apprentissages à décrire dans le portfolio

Reconnaître des acquis veut dire reconnaître les apprentissages qui sont le résultat de l'expérience et non pas reconnaître l'expérience. Comme exemple on peut citer le cas d'un individu qui tient les livres dans un bureau de comptables depuis une dizaine d'années. Son travail est répétitif de sorte qu'il est sensiblement une duplication de ce qu'il a appris au début de son emploi. On ne peut lui reconnaître dix années de ce travail répétitif, mais seulement le savoir qu'il maîtrise en rapport avec une demande d'admission dans un cours ou programme précis.

Le New York Empire State College (1983) précise qu'il est important pour qu'un apprentissage soit crédité qu'il ait une perspective et une profondeur reliées à un niveau de cours précis. On fait remarquer à cet effet que certains apprentissages peuvent être

trop routiniers et n'avoir pas assez d'envergure pour être désignés de niveau collégial.

Rydell et Irwin (1982) insistent sur le fait que l'apprentissage par l'expérience qui doit être évalué dans le portfolio doit répondre aux six critères suivants :

1. L'apprentissage doit être mesurable.
2. L'apprentissage doit avoir un contenu tant théorique que pratique.
3. L'apprentissage doit être de niveau collégial ou universitaire.
4. L'apprentissage doit être applicable en dehors du contexte spécifique dans lequel il a été appris et doit servir de base pour un apprentissage éventuel (futur).
5. L'apprentissage doit être suffisamment récent.
6. L'apprentissage doit démontrer une relation avec les objectifs de formation de la personne.

Développement du portfolio

Le développement du portfolio se fait avec l'aide d'un conseiller qui est en général un professionnel en éducation des adultes. Plusieurs institutions offrent un cours crédité sur le développement du portfolio. Rydell et Irwin (1982) affirment que les étudiants ont besoin du support du groupe durant cette démarche. Ces auteurs indiquent qu'à cause du grand nombre d'étapes, les applicants ont besoin d'une aide pour pouvoir identifier, décrire et relier les habiletés et connaissances acquises en dehors du milieu académique. Le développement du portfolio inclut également les apprentissages académiques reconnus officiellement au moyen de bulletins de notes et de diplômes.

Dans certaines institutions dont Goddard College au Vermont, les applicants doivent avoir complété un semestre de cours réguliers avant de demander une évaluation de leurs acquis expérimentiels. De plus, ils doivent avoir étudié durant un deuxième semestre avant de se faire reconnaître les apprentissages réalisés antérieurement à leur inscription au premier semestre. Le Vermont State College n'évaluera le portfolio que des étudiants déjà admis et ayant complété un semestre de cours. À Goddard, le développement du portfolio ne peut se faire qu'en vue de l'obtention éventuelle d'un baccalauréat et le portfolio ne servira jamais pour obtenir une maîtrise.

La préparation du portfolio selon Willingham (1977) se fait dans le but de :

- IDENTIFIER** Identifier l'expérience de vie par rapport au niveau collégial.
- ARTICULER** Expliquer comment et quelle partie de cet apprentissage est reliée à un objectif académique.
- DÉMONTRER** Vérifier et fournir l'évidence de l'apprentissage.
- MESURER** Déterminer l'étendue et le type des apprentissages effectués.
- ÉVALUER** Décider si l'apprentissage satisfait aux critères d'exigences et déterminer l'équivalence en crédits.
- INSCRIRE** Inscrire les crédits ou la reconnaissance de l'apprentissage.

Elizabeth Stanley (1980) propose quatre étapes :

- Liste chronologique
- Autobiographie
- Exposé des objectifs
- Description des apprentissages

La dernière étape, celle de la description des apprentissages, est comme le dit Stanley le « cœur du document », car il faut bien se rappeler que c'est à partir d'une *preuve d'évidence* que des apprentissages ont été réalisés en *rapport avec* des objectifs précis de formation, que l'on octroie des crédits. Les étapes qui précèdent, notamment l'autobiographie, ne sont que des moyens pour recueillir l'information. Au sujet de l'autobiographie, un grand nombre de collèges et d'universités (Rydell et Irwin, 1982) exigent que l'autobiographie d'une personne ne commence qu'à partir de l'obtention du diplôme d'études secondaires.

Évaluation du portfolio

Les évaluateurs des portfolios font partie du corps professoral ou professionnel d'une institution. Ils sont reconnus comme des « experts » dans le domaine des apprentissages à évaluer. Au besoin, selon la nature de la preuve à démontrer, ils devront faire appel à d'autres « experts » de l'extérieur. En général, les évaluateurs ne connaissent pas la personne qui développe le portfolio afin de respecter l'objectivité.

Crédits accordés

Les crédits ne sont accordés que « pour les apprentissages vérifiés ou prouvés », et non pour l'expérience, c'est-à-dire que les crédits sont octroyés pour les connaissances et habiletés qui découlent d'une expérience et ce en rapport avec un programme de formation (ESC, 1983).

Et c'est seulement à partir d'une évidence « claire » que les apprentissages sont de niveau du programme de formation envisagé, que les crédits sont octroyés (ESC, 1983).

Certaines institutions, avant de procéder à l'octroi des crédits, demanderont que l'authenticité de toutes les pièces justificatives du portfolio (bulletins de notes, certificats, attestations d'employeurs, d'organismes bénévoles, etc.) ait été vérifiée par un notaire.

Conclusion

Le portfolio se présente comme une méthode flexible et efficace pour évaluer les apprentissages réalisés en dehors du milieu académique.

Pour répondre adéquatement aux demandes pressantes des adultes, les collèges et universités devront se pencher sur un développement scientifiquement rigoureux du portfolio. Ils devront également se concerter pour entrevoir à moyen terme une standardisation des critères d'évaluation.

Pour ce faire, ils devront assigner à ces tâches des « experts », c'est-à-dire, des professionnels et professeurs (spécialisés dans les disciplines à évaluer) en éducation des adultes et repenser notamment la structure d'accueil, le curriculum, le *counseling* et ne reconnaître que ce qui est dû dans une optique de valorisation de la personne.

BIBLIOGRAPHIE

- Empire State College. *Student Planning Guide for Degree Programs and Portfolios*. Saratoga, N.Y., June 1983.
- Goddard College. *Assessment of Prior Learning*. Plainfield, Vt, November 1982.
- Knapp, Joan ; Gardiner, Mariane. *New Directions for Experiential Learning*, Volume 14, Jossey-Bass, San Francisco, Ca., 1981.
- Rydell, Susan T. ; Irwin, Judith T. *Creditable Portfolios : Dimensions in Diversity*. CAEL, Columbia, MD, November 1982.
- Sansregret, Marthe. *Le Reconnaissance des Acquis Expérientiels des Femmes aux États-Unis*. John Abbott College en collaboration avec le ministère de l'Éducation du Québec, Novembre 1983.
- Stanley, Elizabeth. *Credit for Prior Experiential Learning*. Columbus, Ohio, The Ohio State University, The National Center for Research in Vocational Education, 1980.
- Willingham, W.W. *Principles of Good Practices in Assessing Experiential Learning*. Columbia, MD : Cooperative Assessment of Experiential Learning, 1977.